Mouvement lycéen : 62 % des lycéens déférés sont issus de l’enseignement professionnel, contre 29 % des lycéens en France

11/11/2026 à 19h12



Les élèves de la voie professionnelle sont nettement surreprésentés parmi les lycéens déférés lors du mouvement lycéen de septembre et octobre 2026, révèle une étude de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), publiée le 10 novembre par le ministère de la Justice.

Parmi **999 lycéens déférés dont la filière scolaire est connue**, **46 %** suivent un cursus de bac professionnel et **16 %** préparent un CAP, soit **62 % au total**. À titre de comparaison, l’enseignement professionnel accueille **29 % des lycéens en France**, selon les chiffres de la rentrée 2025 cités par le ministère.

L’étude examine la situation de **1 504 mineurs déférés jusqu’au 9 octobre 2026** : 42 % des dossiers mentionnent des violences sur des personnes dépositaires de l’autorité publique. Elle ne porte toutefois pas sur l’ensemble des manifestants et ne permet pas d’attribuer ces violences à une filière scolaire en

particulier. Les faits étudiés sont des faits reprochés, pas des condamnations.

Photo d’illustration : blocus de lycéens le 1er octobre 2026. Crédit : Maxime Torcatis Grégoire / Wikimedia Commons, CC BY 4.0. La photographie n’identifie pas les mineurs étudiés.

Source : Ministère de la Justice — 10 novembre 2026 (étude PDF, p. 13-15).